



1^{er} mai 2013

M. Michael Ferguson, FCA
Vérificateur général du Canada
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa
K1A 0G6

Re : Demande d'enquête sur l'Agence du revenu du Canada

Cher Monsieur Ferguson,

Nous vous écrivons pour vous demander d'effectuer une enquête sur la capacité de l'Agence de revenu du Canada à remplir son mandat législatif dans un contexte où d'importantes compressions budgétaires et réductions de personnel de l'Agence ont eu lieu.

À l'issu de plusieurs vérifications précédentes, votre bureau a fait savoir que le total de la dette fiscale valait maintenant des milliards de dollars et des rapports démontraient que ce chiffre s'était accru sensiblement depuis 2004-2005. En plus de cette dette fiscale connue, il y a la perte de revenus résultant de la fraude fiscale orchestrée par le biais de paradis fiscaux internationaux dont on ne connaît pas la somme. Des estimations indépendantes suggèrent qu'elle pourrait se situer entre 5,3 milliards \$ et 7,8 milliards \$ annuellement.

Une perte de revenus de cette valeur menace l'intégrité même de notre système fiscal et nuit au bien-être de millions de Canadiens qui payent leurs impôts. Il est évident que l'Agence n'arrive pas à remplir son mandat et qu'elle n'arrive pas à administrer et mettre en application les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Par cette lettre, nous demandons que le Bureau du vérificateur général du Canada ouvre une enquête sur l'Agence du revenu du Canada afin d'aborder la question de l'impact des compressions budgétaires, y compris celles contenues dans le Rapport sur les plans et les priorités, et de la capacité de l'agence à remplir son mandat.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la compression annuelle de 120 millions \$ et la suppression de 245 postes à temps plein d'ici 2015-2016 qui sont prévues par le programme de l'observation en matière de déclarations. En effet, des compressions aussi importantes ne nuiront-elles pas à la capacité de l'Agence de s'acquitter de ses responsabilités? Ne l'empêcheront-elles pas de poursuivre les fraudeurs et de récupérer les recettes fiscales? Il serait particulièrement important de déterminer le revenu marginal lié à l'embauche de personnel additionnel dans ce programme ainsi que dans d'autres programmes.

Directement lié à ce problème est celui de l'efficacité de l'Agence de revenu du Canada à récupérer les recettes fiscales perdues en raison de fraude fiscale orchestrée par le biais de paradis fiscaux internationaux. Nous tenons à demander à votre bureau d'étendre l'analyse de la dette fiscale pour y inclure une estimation des recettes fiscales perdues de cette manière. Ce chiffre pourrait être inclus dans la prochaine vérification de gestion de l'Agence.

Finalement, ces questions mènent toute vers la question plus vaste qui est de savoir si l'Agence de revenu du Canada aura la capacité et les moyens de remplir son mandat législatif dans ces conditions.

Le NPD croit fermement que le gouvernement fédéral a le devoir de protéger l'assiette fiscale de notre pays. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que les compressions proposées posent un risque à la perception des impôts valant des milliards de dollars.

Nous espérons que le Bureau du vérificateur général enquêtera avec rigueur sur les questions susmentionnées et que les résultats de cette enquête aideront à rétablir l'intégrité de notre système fiscal.

Cordialement,

Murray Rankin, député de Victoria
Porte-parole de l'Opposition officielle en matière de revenu national



Alain Giguère, député de Marc-Aurèle-Fortin
Membre du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes

